

« la gendarme rit »
2 montée de l'Observatoire
04300 Forcalquier

à

Préfecture des Alpes-de Haute-Provence
8 rue du Docteur Romieu
04016 Digne-les-Bains Cedex

Forcalquier le 5 novembre 2012

Monsieur le préfet des Alpes-de-Haute-Provence
[copie à la Sous préfecture de Forcalquier, au député-maire de Forcalquier
et aux conseillers généraux des cantons de Forcalquier, Banon et La Motte du Caire]

Vous n'êtes pas sans savoir que nous occupons, depuis le mois de juillet 2012, le bâtiment abandonné depuis des lustres de l'ancienne gendarmerie de Forcalquier. Ce lieu qui dispose sur deux étages de 8 appartements que nous avons réinvestis sert aujourd'hui d'habitation à près d'une quinzaine de personnes en difficultés d'accès au logement. Il est devenu un espace de convivialité et de partage : **un centre social et culturel autogéré***.

Le propriétaire du bâtiment (le Conseil général des Alpes-de-Haute-Provence) continue de refuser tout dialogue avec le collectif qui habite les lieux malgré un jugement du Tribunal d'instance de Manosque rendu le 22 octobre dernier qui n'a prononcé l'expulsion (à partir du 8 novembre prochain, en pleine trêve hivernale !) que d'un seul des habitants du lieu. Pire, au prétexte de travaux de réhabilitation qui ne devraient pas commencer avant le printemps 2014 (le temps de choisir un maître d'œuvre pour dessiner une esquisse, établir un budget et choisir des entreprises) et d'une visite réglementaire du futur maître d'œuvre à laquelle nous ne nous opposons pas, le propriétaire continue de nous menacer d'expulsion et de refuser tout dialogue malgré l'avis des élus que nous avons rencontré et qui nous ont confié leur désarroi (Messieurs Adrian, Clément et Échalon), le soutien de plusieurs associations et de près de 300 signataires.

Par ce courrier, nous voulons attirer votre attention sur la possibilité évoquée ces derniers jours par la ministre du logement Madame Duflot et le premier ministre Monsieur Ayrault de **réquisitionner**** des bâtiments vides afin de les proposer en urgence à des personnes en difficultés de logement (ce qui est le cas de tous les habitants du lieu). Nous vous sollicitons donc afin de mettre en œuvre la réquisition de ce bâtiment jusqu'au début des travaux de réhabilitation. Vous feriez ainsi œuvre sociale et permettriez à un projet de vie de se développer dans un climat paisible et serein.

Dans l'espoir d'une réponse positive et rapide, nous vous remercions de votre écoute.

Sincèrement
Les résident-e-s de « la gendarme rit »
depuis les montagnettes du Sud-Est de la France.

* De nombreuses activités ont eu lieu à la « la gendarme rit » depuis le mois de septembre. Ainsi une rencontre ouverte au public autour de la question du logement a été organisée sur le site, le dimanche 16. Plus de cent personnes sont venues nous rendre visite et nous apporter leur soutien... Depuis nous avons participé, fin octobre, à la Fête du livre d'artiste de Forcalquier et plusieurs associations ou collectif organisent régulièrement des réunions dans le lieu (QueDAL 04, CRIP, NPA, Attac 04, Fédération Anarchiste, Ligue des Droits de l'Homme, Libre pensée...). Enfin, une pétition rassemble près de 300 signataires qui s'opposent aux expulsions et soutiennent nos projets...

** La procédure d'attribution d'office, est définie dans les articles **L 621 et R 621** du Code de la Construction et de l'Habitation. Nous avons signalé sur le site internet du DAL (Droit au logement) le bâtiment que nous occupons.